

Réunion ordinaire du Conseil

2017-03-28

TITRE : Création du secteur de fréquentation de l'é.s.p. Rivière Rideau à Kemptville

BUT : Présenter aux membres, pour information, la recommandation pour créer le secteur de fréquentation de l'é.s.p. Rivière Rideau

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX :

HISTORIQUE

Le 31 janvier 2017, le Conseil a approuvé lors de sa réunion ordinaire la résolution suivante :

Résolution 07-17

- 1. QUE soit reçu le rapport PLA17-01 portant sur la création du secteur de fréquentation du volet secondaire de l'école publique Rivière Rideau.**
- 2. QUE soit mandatée la gestion pour consulter les communautés scolaires des écoles secondaires publiques Omer-Deslauriers, Maurice-Lapointe, L'Académie de la Seigneurie et L'Héritage lors de soirées de consultation sur les modifications proposées aux secteurs de fréquentation actuels à compter de l'année scolaire 2017-2018.**
- 3. QUE la gestion présente à la réunion ordinaire du 28 mars 2017, un rapport et des recommandations pour créer les nouveaux secteurs de fréquentation des écoles secondaires publiques Omer-Deslauriers, Maurice-Lapointe, L'Académie de la Seigneurie et L'Héritage.**

Lors de la réunion du 31 janvier 2017, les membres du Conseil ont pris connaissance du secteur de fréquentation proposé par la gestion pour cette nouvelle école pour amorcer la discussion et le processus de consultation.

Les membres du Conseil ont aussi pris connaissance de l'échéancier proposé pour mettre en œuvre les nouveaux secteurs de fréquentation selon les lois en vigueur en Ontario, les politiques du CEPEO et la directive administrative INS09-DA2 (Secteurs de fréquentation).

ÉTAT ACTUEL

En conformité avec l'INS09-DA2, la gestion a rencontré les communautés scolaires via deux consultations publiques tenues le 2 et 8 mars 2017 sur le campus de l'é.é.p. Rivière Rideau afin d'ouvrir les discussions. Suite aux consultations, la gestion a envoyé par Synrevoice un sondage aux parents de tous les élèves des écoles concernées afin d'obtenir leur rétroaction sur le secteur de fréquentation proposé. Le

sondage a obtenu 97 réponses de la communauté, dont 85% étaient en faveur du scénario proposé.

Suite à une analyse des données et des commentaires recueillis lors du processus de consultation, la gestion soutient sa proposition originale que le secteur de fréquentation de l'é.s.p. Rivière Rideau corresponde au secteur de fréquentation du volet élémentaire de Rivière Rideau, tel que proposé le 31 janvier 2017.

L'ANNEXE A présente le secteur de fréquentation proposé par la gestion pour la nouvelle é.s.p. Rivière Rideau.

L'ANNEXE B présente une analyse des données recueillies lors du processus de consultation.

CONCLUSION

La gestion recommande que le secteur de fréquentation de l'é.s.p. Rivière Rideau corresponde au secteur de fréquentation du volet élémentaire de Rivière Rideau, tel que proposé le 31 janvier 2017 et présenté à l'annexe A.

La gestion recommande aussi qu'une clause grand-père sans transport scolaire soit autorisée pour les élèves de 7^e et 8^e année et leur famille immédiate (frères et sœurs) résidant à la même adresse actuelle en 2016-2017, qui seront hors secteurs dès l'année scolaire 2017-2018 et qui souhaitent continuer de fréquenter les é.s.p. Omer-Deslauriers, Maurice-Lapointe, L'Académie de la Seigneurie et L'Héritage.

Pour les élèves de 9^e à la 12^e année, qui feront leur entrée à Rivière Rideau un an après les 7^e et 8^e, la gestion recommande qu'une clause grand-père sans transport scolaire soit autorisée pour les élèves et leur famille immédiate (frères et sœurs) résidant à la même adresse actuelle en 2017-2018, qui seront hors secteurs dès l'année scolaire 2018-2019 et qui souhaitent continuer de fréquenter les é.s.p. Omer-Deslauriers, Maurice-Lapointe, L'Académie de la Seigneurie et L'Héritage.

RECOMMANDATIONS :

- 1. QUE soit reçu le rapport PLA17-06 portant sur la création du secteur de fréquentation du volet secondaire de l'école publique Rivière Rideau.**
- 2. QUE soit retenu le secteur proposé par la gestion pour le secteur de fréquentation de l'é.s.p. Rivière Rideau tel que proposé à l'annexe A du rapport PLA17-06, à compter de l'année scolaire 2017-2018 pour les élèves de 7^e et 8^e année, et à compter de l'année scolaire 2018-2019 pour les élèves de 9^e à 12^e année.**
- 3. QU'une clause grand-père, sans transport scolaire, soit autorisée pour les élèves de 7^e et 8^e année et leur famille immédiate (frères et sœurs) résidant à la même adresse actuelle en 2016-2017, qui seront hors secteurs dès l'année scolaire 2017-2018 et qui souhaitent continuer de fréquenter les é.s.p. Omer-Deslauriers, Maurice-Lapointe, L'Académie de la Seigneurie et L'Héritage.**

4. QU'une clause grand-père sans transport scolaire soit autorisée pour les élèves de 9^e à la 12^e année et leur famille immédiate (frères et sœurs) résidant à la même adresse actuelle en 2017-2018, qui seront hors secteurs dès l'année scolaire 2018-2019 et qui souhaitent continuer de fréquenter les é.s.p. Omer-Deslauriers, Maurice-Lapointe, L'Académie de la Seigneurie et L'Héritage.

INCIDENCES FINANCIÈRES ET AUTRES**ÉCHÉANCE**

Sans objet

Mise en œuvre à partir de la rentrée scolaire 2017-2018

Surintendant des affaires



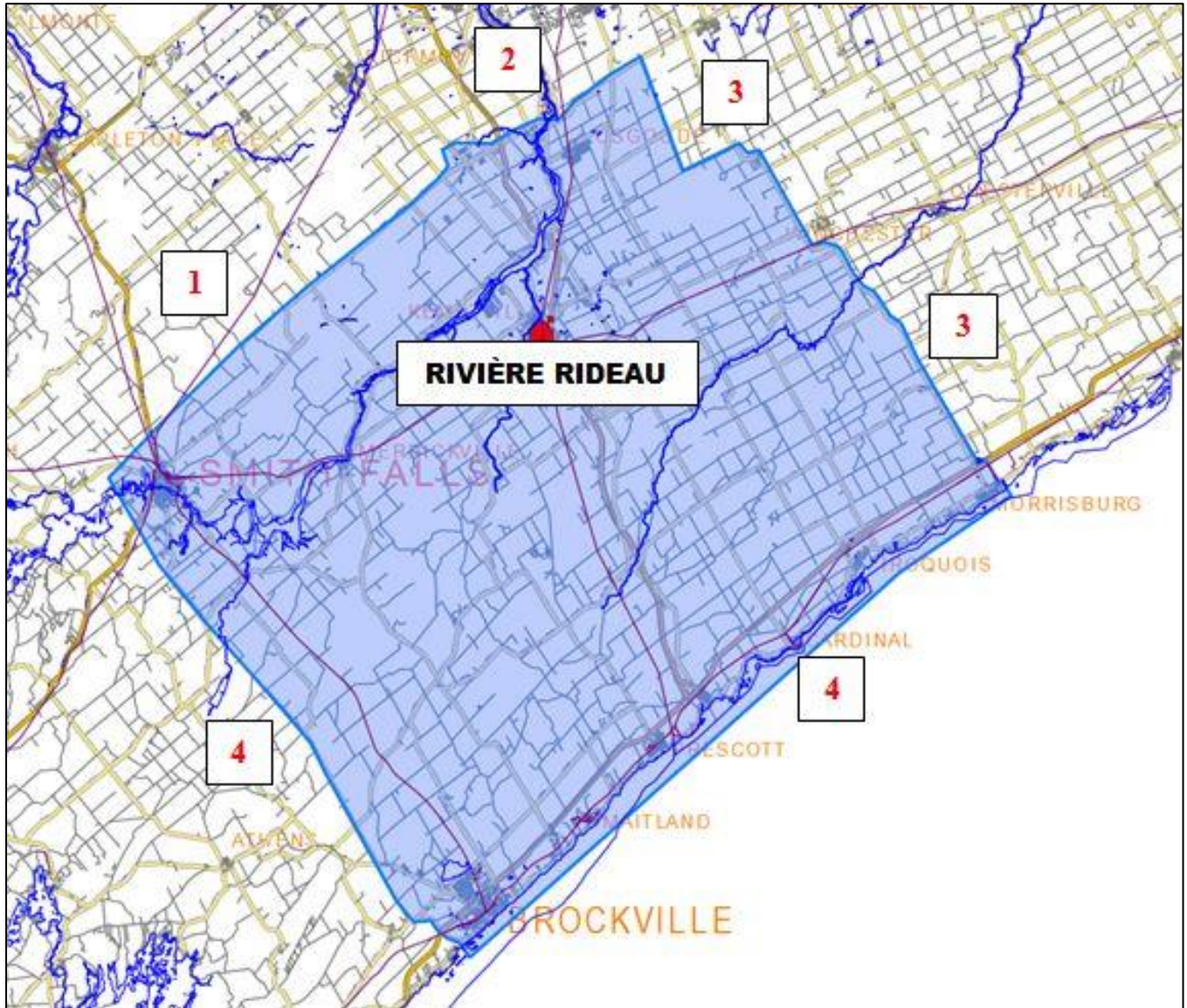
Stéphane Vachon

**Directrice de l'éducation et
secrétaire-trésorière**



Édith Dumont

Secteur de fréquentation proposé pour la nouvelle é.s.p. Rivière-Rideau



N°	DESCRIPTION DU SECTEUR DE FRÉQUENTATION
L'étendue de la zone est délimitée par la ligne tracée sur la carte, ayant son :	
1	Point d'origine à l'ouest de la ville de <u>Smith Falls</u> à l'intersection de la voie ferrée et du chemin <u>Glenview</u> en se dirigeant vers l'est en longeant la voie ferrée, les chemins <u>Rice</u> et <u>William Campbell</u> et la promenade <u>Roger Stevens</u> du côté nord et en les incluant jusqu'à l'intersection du chemin <u>McCordick</u> .
2	Elle remonte au nord en excluant le chemin <u>McCordick</u> jusqu'à la hauteur du chemin <u>Phelan Ouest</u> et tourne vers l'est en l'incluant et tourne au sud à l'intersection du chemin de la 3 ^e ligne en l'incluant pour tourner à l'est à l'intersection de la promenade <u>Roger Stevens</u> pour inclure le village de <u>North Gower</u> . Elle se dirige vers l'est du côté nord de la promenade <u>Roger Stevens</u> puis le chemin <u>Snake Island</u> en les incluant jusqu'à l'intersection du chemin 5 ^e ligne.
3	Elle longe le côté est du chemin de la 5 ^e ligne en l'incluant jusqu'au nord du chemin <u>Belmeade</u> et tourne vers l'est jusqu'à l'est de la rue <u>Bank (31)</u> en les incluant et tourne vers le sud en longeant la route 31 jusqu'à l'autoroute 401 au nord du village de <u>Morrisburg</u> . De ce point elle tourne vers l'est jusqu'à la hauteur du chemin <u>Prospect</u> en l'incluant et se dirige au sud jusqu'à la route 2 pour ensuite se rendre jusqu'à l'embouchure du fleuve <u>St-Laurent</u> à l'ouest de l'île <u>Broder</u> . Elle tourne vers le sud jusqu'au fleuve <u>Saint-Laurent</u> en incluant le village de <u>Morrisburg</u> .
4	Elle longe le fleuve <u>Saint-Laurent</u> vers l'ouest jusqu'à l'ouest de <u>Brockville</u> à la hauteur de l'intersection de chemins <u>Lyn</u> et de comté 2. Elle tourne vers le nord en longeant le côté ouest des chemins <u>Lyn</u> et de comté 46 en les incluant jusqu'à l'intersection du chemin de comté 27. De ce point elle remonte au nord à l'ouest du chemin <u>Burnbrae</u> qui devient le chemin <u>Greenbush (7)</u> en les incluant jusqu'à l'intersection de la route 16 et du chemin <u>Driver</u> . De ce point elle continue vers le nord-ouest jusqu'à l'intersection de la rue <u>Lombardi</u> et de <u>Poonamalie Side Road</u> du côté ouest et remonte au nord jusqu'à la route 43 pour tourner à l'est et rejoindre le point d'origine.

Q1 Mon code postal est

Réponses obtenues : 89 Question ignorée : 8

#	Réponses	Date
1	K0C1H0	14/03/2017 13:58
2	K0a 1m0	14/03/2017 12:39
3	K2M2M2	13/03/2017 19:24
4	K0G1J0	13/03/2017 14:08
5	k0a1m0	13/03/2017 12:52
6	k2m1n9	13/03/2017 11:05
7	K6h 4w8	12/03/2017 20:58
8	K2B8N7	11/03/2017 11:01
9	k0c2a0	11/03/2017 06:52
10	K0a 2 m0	10/03/2017 18:10
11	K0C 1T0	10/03/2017 07:43
12	K0A 1T0	10/03/2017 06:49
13	K1V 8K4	10/03/2017 02:23
14	K0A 2T0	09/03/2017 23:20
15	K2S 2E3	09/03/2017 22:05
16	K2M 0B5	09/03/2017 22:02
17	K0A2W0	09/03/2017 21:45
18	K2M 2G7	09/03/2017 20:07
19	K1z8g5	09/03/2017 20:05
20	K0G 1N0	09/03/2017 18:58
21	K0a1m0	09/03/2017 18:47
22	k6h 7s5	09/03/2017 18:31
23	K2H6R3	09/03/2017 18:28
24	K2L2G4	09/03/2017 18:18
25	K2J5A3	09/03/2017 17:56
26	K1T 2G8	09/03/2017 17:21
27	K0A1L0	09/03/2017 17:00
28	K2m1n4	09/03/2017 16:23
29	K2S 0K8	09/03/2017 16:22
30	K2l1l1	09/03/2017 15:50
31	K6j4w2	09/03/2017 15:43
32	k0g 1j0	09/03/2017 15:42
33	K2M 2M4	09/03/2017 15:36
34	K2S1S5	09/03/2017 15:11
35	K2w1g3	09/03/2017 14:56

Nouveau secteur de fréquentation pour l'école secondaire publique Rivière Rideau

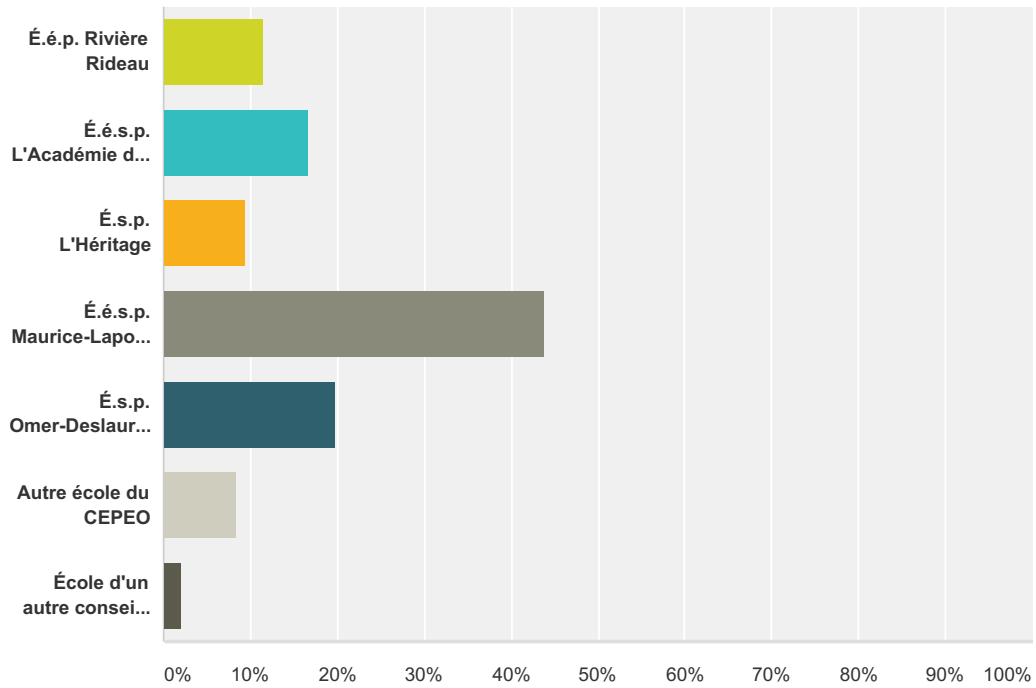
36	K2s0g1	09/03/2017 14:19
37	K2M 0H7	09/03/2017 14:08
38	K2S 1M2	09/03/2017 14:01
39	K2E7M9	09/03/2017 14:00
40	K2C 4J4	09/03/2017 13:56
41	k2s0g2	09/03/2017 13:38
42	K2S2E6	09/03/2017 13:29
43	K2K0A8	09/03/2017 13:13
44	K2m 2r9	09/03/2017 13:08
45	k2g4y7	09/03/2017 13:06
46	K2V 0A8	09/03/2017 12:49
47	k2m2r7	09/03/2017 12:31
48	K2s0k4	09/03/2017 12:25
49	k0a1m0	09/03/2017 12:21
50	K0C1M0	09/03/2017 12:05
51	K2S 0P8	09/03/2017 11:57
52	K0G1J0	09/03/2017 11:53
53	K0C 1H0	09/03/2017 11:51
54	K2E7N9	09/03/2017 11:41
55	K2L 2S6	09/03/2017 11:37
56	K0A 3C0	09/03/2017 11:34
57	K0B 1E0	09/03/2017 11:30
58	K1V 0E7	09/03/2017 11:30
59	k2c 0m5	09/03/2017 11:13
60	K2H 5V9	09/03/2017 11:09
61	K2s0w9	09/03/2017 11:02
62	K6J 4S4	09/03/2017 10:55
63	K0G1J0	09/03/2017 10:55
64	K6K 0A7	09/03/2017 10:48
65	K2M 2G7	09/03/2017 10:40
66	K2M 1G2	09/03/2017 10:35
67	K2G4G7	09/03/2017 10:35
68	K0E 1S0	09/03/2017 10:35
69	K0A1R0	09/03/2017 10:31
70	k0c1w0	09/03/2017 10:30
71	K0a2z0	09/03/2017 10:25
72	K2M 0H8	09/03/2017 10:20
73	k0c 2h0	09/03/2017 10:20
74	k2b7m6	09/03/2017 10:17
75	K2M1s7	09/03/2017 10:16
76	K7A 3N8	09/03/2017 10:13

Nouveau secteur de fréquentation pour l'école secondaire publique Rivière Rideau

77	K2L 1V9	09/03/2017 10:13
78	K0A 1X0	09/03/2017 10:12
79	K2J 5C3	09/03/2017 10:07
80	k2l 1w5	09/03/2017 10:06
81	K0B 1G0	09/03/2017 10:06
82	K2M0K7	09/03/2017 10:03
83	K7S 1G5	09/03/2017 10:03
84	K0G1J0	09/03/2017 10:01
85	K0C 1E0	09/03/2017 10:01
86	K0G1J0	09/03/2017 10:01
87	K2m0g6	09/03/2017 10:00
88	K0A3H0	09/03/2017 09:58
89	K0A 3C0	09/03/2017 09:56

Q2 Mon/mes enfant(s) est/sont élève(s)

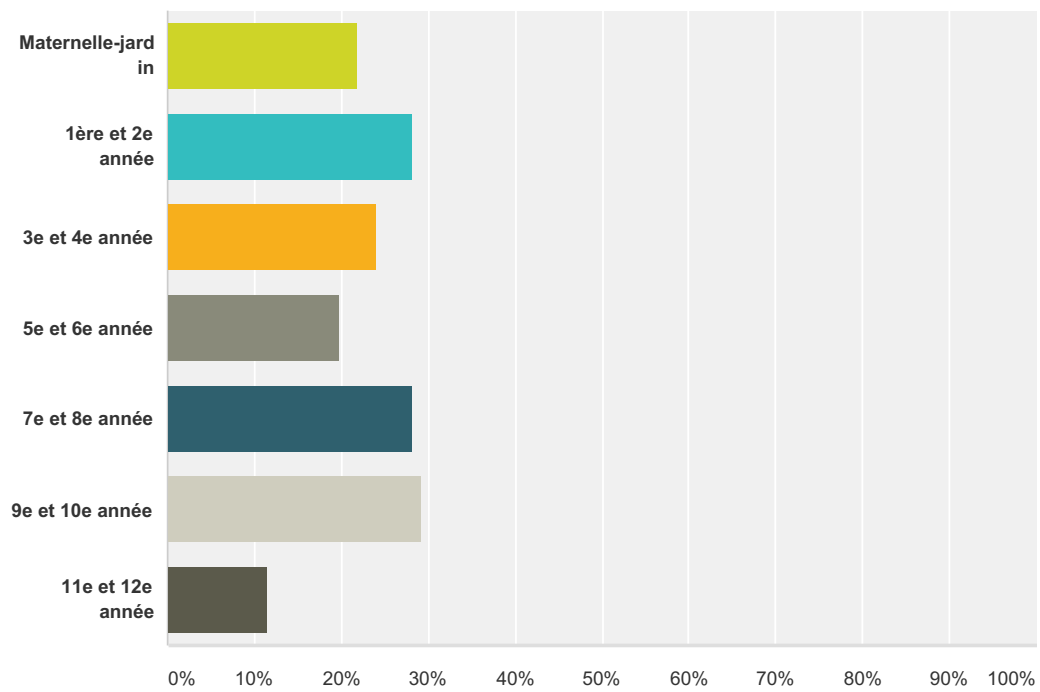
Réponses obtenues : 96 Question ignorée : 1



Choix de réponses	Réponses
É.é.p. Rivière Rideau	11,46% 11
É.é.s.p. L'Académie de la Seigneurie	16,67% 16
É.s.p. L'Héritage	9,38% 9
É.é.s.p. Maurice-Lapointe	43,75% 42
É.s.p. Omer-Deslauriers	19,79% 19
Autre école du CEPEO	8,33% 8
École d'un autre conseil scolaire	2,08% 2
Nombre total de participants : 96	

Q3 Année(s) scolaire(s) de mon/mes enfant(s)

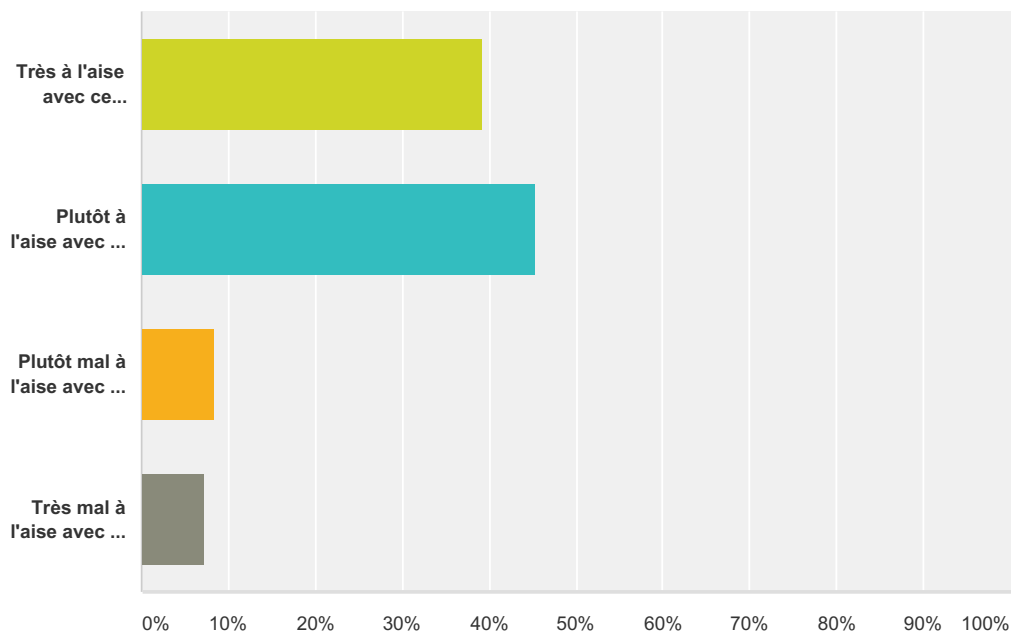
Réponses obtenues : 96 Question ignorée : 1



Choix de réponses	Réponses	
Maternelle-jardin	21,88%	21
1ère et 2e année	28,13%	27
3e et 4e année	23,96%	23
5e et 6e année	19,79%	19
7e et 8e année	28,13%	27
9e et 10e année	29,17%	28
11e et 12e année	11,46%	11
Nombre total de participants : 96		

Q4 Quel est votre degré d'aisance face au scénario proposé pour le secteur de fréquentation de la nouvelle é.s.p. Rivière Rideau?

Réponses obtenues : 97 Question ignorée : 0



Choix de réponses	Réponses	
Très à l'aise avec ce scénario	39,18%	38
Plutôt à l'aise avec ce scénario	45,36%	44
Plutôt mal à l'aise avec ce scénario	8,25%	8
Très mal à l'aise avec ce scénario	7,22%	7
Total		97

Q5 Avez vous d'autres commentaires ou suggestions à nous faire part?

Réponses obtenues : 22 Question ignorée : 75

#	Réponses	Date
1	Il n'y aurait pas de changement pour mes enfants, ce qui est parfait.	14/03/2017 13:58
2	Je ne suis pas concerné par ce secteur de fréquentation.	11/03/2017 11:01
3	Non, merci.	10/03/2017 02:23
4	Cosidérant que c'est une école dans une zone rurale là ou il y a moins de francophones, c'est raisonnable.	09/03/2017 20:07
5	À noter que les changements n'ont aucun impact sur nous.	09/03/2017 18:31
6	non.	09/03/2017 16:22
7	Non	09/03/2017 15:11
8	Non, ceci ne change rien dans notre cas.	09/03/2017 14:56
9	En ce moment, je ne crois pas que notre famille sera touche par se changement, mais s'il aurait une fermeture a Maurice-Lapointe je serai tres mal a l'aise.	09/03/2017 13:08
10	Non	09/03/2017 12:48
11	É.é.s.p. Maurice-Lapointe me convient tres bien.	09/03/2017 11:37
12	No	09/03/2017 11:30
13	no	09/03/2017 11:13
14	Have it in english as well as french to ensure all your parents fully comprehend	09/03/2017 11:09
15	N/A	09/03/2017 10:55
16	Nous sommes a environ 800M de la zone de frequentation Michaelle-Jean (Woodroofe/Hunt Club), donc n'avons access direct a un autobus scolaire pour nos filles qui sont toutes deux a l'ecole Maurice Lapointe. Tres decevant.	09/03/2017 10:35
17	Si mes enfants sont déjà au niveau secondaire, auront-t-ils l'opportunité de continuer leurs études à l'école d'ont ils fréquentent présentement?	09/03/2017 10:31
18	Je ne sais pas si nous sommes affecte	09/03/2017 10:25
19	Placer la limite encore plus à l'ouest de la route 31, de façon à m'assurer que mes enfants restent à l'Héritage.	09/03/2017 10:20
20	J'ai une garde partager et ne pas avoir d'autobus sois de l'école a chez moi ou de l'école a chez papa changera la garde partager et/ou causera une reduction de temp passer avec notre enfant	09/03/2017 10:13
21	mon enfant est dans la classe TSA Omer Deslaurier, nous demeurons a Barrhaven, on doit rester a Omer Deslaurier	09/03/2017 10:07
22	ce scénario n'affectera pas mes enfants	09/03/2017 10:03